

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 septembre 2020

Etaient présents : Anne-Marie Marion, Christophe Charre, Hubert-Marie Piteux, Marielle Chambon, Régis Croze, Jérôme Faure, Arlette Murillon, Emile Pattus, Gaëtan Riou, Nicolas Tallaron.

Excusée : Mandy Sanie

La séance commence à 18h00

Ordre du jour :

- Délibération pour annulation de la délibération du 20 juin 2020 relative à la délégation de signature du 1er adjoint, Christophe Charre : La délégation de signature du maire à un adjoint ne peut se faire que par la prise d'un arrêté et non d'une délibération. Un arrêté est pris pour cette délégation au 1^{er} adjoint Christophe Charre.
- Délibération pour annulation de la délibération du 20 juin 2020 relative au vote des indemnités des élus : La délibération ne faisait pas apparaître les domaines de compétence des adjoints.
- Une délibération est prise concernant le vote des indemnités des élus mentionnant le tableau des compétences comme suit :
 - . Christophe Charre, 1er adjoint : est délégué pour intervenir dans les domaines concernant les finances, l'urbanisme, les agents d'entretien.
 - . Hubert-Marie Piteux, 2ème adjoint, est délégué pour intervenir dans les domaines concernant le tourisme, la gestion des salles et des bâtiments communaux.
 - . Marielle Chambon, 3ème adjoint, est déléguée pour intervenir dans les domaines concernant le social, les écoles, l'agriculture et la forêt.
- Commerce

Anne-Marie Marion et Christophe Charre donnent des informations sur le projet de réhabilitation des locaux anciennement « Le Montagnard ».

L'objectif, pour la municipalité est de travailler à l'obtention des subventions dès cette fin d'année 2020. Les aides publiques peuvent atteindre 80% du montant des travaux. Il est impératif, pour les élus d'atteindre une aide maximale sachant que la commune a un prêt relais de 300 000€ à rembourser dès avril 2021 pour les travaux du Génestou.

Vu la nécessité d'un commerce à Borée, et les aides mises en place, Mme le maire propose de voter pour le lancement du projet :

Vote pour à l'unanimité.

- **Commission des finances pour l'évaluation des charges transférées**

1 délégué : Régis Croze

Vote pour à l'unanimité

- **Ecole**

L'école de Borée est maintenue pour l'année 2020/2021. Certains élèves ont un soutien scolaire 2 fois par semaine. Madame le maire précise qu'avec des maternelles l'ATSEM est une obligation même avec un effectif réduit.

- **Dossier Carle**

Le 30/4/2019, l'ancien conseil municipal a validé l'achat de la parcelle D0754 pour la somme de 2500€. La commune régularisera très prochainement ce paiement non soldé. Cette parcelle se situe en partie dans la zone du Tchier.

- **Adressage**

Ce dossier d'adressage a été commencé par l'ancien conseil municipal. Olivier Clot, 2^{ème} adjoint, était en charge de ce dossier. Le conseil municipal, élu en 2020, a souhaité faire quelques changements.

Christophe Charre précise qu'il a pu faire les changements demandés par le conseil municipal qui s'est tenu en juin 2020. Le conseil municipal avait souhaité changer le nom de la route initialement nommée « Route du Gerbier » au départ du village en « Route du Mézenc ». Ce changement de nom a entraîné de nombreux ajustements d'adressage. L'appellation « Route du Gerbier » commencera au transformateur, direction Goudet. La « Route du Mézenc » commencera du village de Borée pour se terminer à la limite des Estables.

- **Convention garage « des Cuzets »**

Christophe Charre demande, pour l'association des chasseurs, de disposer du garage des Cuzets dont ils prendraient en charge la rénovation. Une convention sera signée.

Voté pour à l'unanimité.

- **Gros travaux dans les logements communaux**

Le conseil municipal demande une participation financière auprès de la Région et de l'Etat pour la réhabilitation des logements communaux situés au dessus de l'école : fenêtres double vitrage, isolation des murs, carrelage.

Les travaux doivent être faits avant le 31/12/2020.

Les artisans s'engagent par écrit sur les délais à respecter.

Vote pour à l'unanimité

- **Divers**

- **Chauffage de l'église**

Concernant le chauffage de l'église, il est noté qu'il n'y a plus de compteur gaz.

A voir avec Antargaz, éventuellement une remise aux normes.

- **Horloge de l'église**

L'horloge n'est plus à l'heure. Une remise en état doit être faite rapidement.

- **Facture goudronnage au Genestou**

Mme le Maire informe qu'une facture de juillet 2019 d'un montant de 9360€, non budgétée, ne serait pas réglée. Des demandes de renseignements sont en cours auprès de Jérôme Vasseur, Directeur de l'EJN, et de l'entrepreneur concerné.

- Une facture du 21/2/2020 de 1900€, de l'hydrogéologue du captage du Cuzet, reste à payer.

Pour l'entretien des voies, une demande sera faite auprès de Delmonico pour la fourniture d'un camion d'enrobé.

Christophe Charre propose que l'on mette des graviers concassés à disposition des particuliers qui auraient quelques trous dans leur chemin communal.

Disparition d'un panneau « BOREE » à l'entrée du village. Le panneau va être remplacé.

Christophe Charre suggère une réflexion sur une éventuelle station hydroélectrique au moulin de Molines. Une étude sera lancée pour étudier la faisabilité du projet.

Plus de questions n'étant posées, la séance est levée à 20h10.